



Recensement

Faites bon accueil aux agents de recensement qui passeront dans tous les foyers cazériens du 15 janvier au 14 février 2020. Le recensement de la population permet d'établir le nombre officiel

d'habitants de chaque commune, de déterminer le montant de la dotation globale de fonctionnement de l'État, le nombre de conseillers municipaux, le mode de scrutin, les implantations de certains commerces (pharmacie, débit de tabac...).

Modification simplifiée du PLU

Le public est informé qu'il a été prescrit la modification simplifiée n°1 du plan local d'urbanisme (PLU). La mise à disposition au public se fera du 30 septembre au 31 octobre 2019 inclus aux jours et heures d'ouverture de la mairie. La modification simplifiée vise à permettre l'implantation de la gendarmerie, ses logements annexes et l'édification de clôtures.

Nouvelle gendarmerie

Permis de construire déposé

L'architecte Michel Pascual, des Ateliers Martinie, est venu déposer fin septembre en mairie la demande de permis de construire pour la nouvelle gendarmerie. Après la levée des derniers blocages, l'instruction du permis de construire, d'une durée de 3 à 4 mois, est la dernière étape avant le démarrage du chantier en 2020.



Cazères hier et aujourd'hui

L'exposition photographique présentée par les Amis du Patrimoine de Cazères dans le cadre des Journées du Patrimoine a suscité beaucoup d'intérêt : plus de 200 personnes et 160 enfants des écoles ont observé avec attention des photos anciennes de commerces, bâtiments, rues... et ont pu comparer avec les photos des mêmes lieux aujourd'hui. Des jeux éducatifs leur ont permis de découvrir et comprendre leur cité et son histoire.

Adieu Lucette

Le Fil d'Argent, le cercle des aînés de Cazères, a perdu sa présidente Lucette Berna. Tous ceux qui l'ont connue conservent le souvenir de son énergie, de sa gentillesse et de sa disponibilité.



Travaux sncf

Du 14 octobre au 20 décembre, la SNCF réalise des travaux de modernisation des voies, passages à niveau et quais. Ces travaux entraîneront des fermetures de passages à niveau pendant quelques semaines, avec mise en place de déviations. Certaines opérations engendreront une augmentation des nuisances sonores. La traversée des voies pourra se faire au niveau des passages sous les voies à Cazères, Boussens et Carbonne. Renseignement SNCF : 0800 31 31 31 (numéro vert et gratuit).

Plantons des arbres

Depuis janvier 2019, la commune a adhéré à l'association Arbres et Paysages d'Autun, qui promeut le rôle de l'arbre dans la sauvegarde et la restauration du paysage rural, et la plantation d'arbres de pays. Les plantations avec les scolaires autour de la Maison Garonne ont été réalisées dans le cadre de cette collaboration. Les Cazériens désireux de planter haies ou bosquets chez eux peuvent bénéficier du programme Plant'Arbre d'accompagnement à la plantation. Contact : arbresetpaysagesdautun.fr ou à la mairie.

VILLE DE
CAZÈRES
sur Garonne



Le Maire de Cazères,

Envoyé en préfecture le 12/12/2019
Reçu en préfecture le 12/12/2019
Affiché le 12/12/2019
ID : 031-213101355-20191210-20191209-DE

Berger
Levrault

Cazères, le 22/07/2019

Nos réf : Uil15-Urbanisme-divers-CERTIFICAT AFFICHAGE
Affaire suivi : Nadège Touge

CERTIFICAT d'AFFICHAGE

Je soussigné, Chef de service Cyril NICOLAS, en qualité de responsable du service de Police Municipale de CAZERES-SUR-GARONNE, certifie que la publicité concernant la modification simplifiée N°1 du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U)

a été affichée du 22/07/2019 au 23/08/2019 inclus.

Délivré le présent certificat pour servir et faire valoir ce que de droit.

CDS NICOLAS Cyril



Responsable de la Police Municipale
de CAZERES-SUR-GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE

Hôtel de Ville - Place de l'Hôtel de Ville - 31220 - CAZÈRES-SUR-GARONNE
TÉL. : +33 (0)5 61 98 46 00 - www.mairie-cazeres.fr - contact@mairie-cazeres.fr

